

- Auxiliaire

III INDICATIONS SUSCEPTIBLES DE MONTRER LA COMPTABILITE DES DEUX FONCTIONS

IV DATE D'EFFET A DONNER A LA DECISION AUTORISANT LE CUMUL DE REMUNERATION

V AUTRE CUMUL EN COURS

L'intéressé exerce t-il d'autres activités (tâches d'encadrement, enseignements complémentaires dans l'établissement d'affectation ou tout autre établissement) ?

Temps de travail hebdomadaire consacré à ces autres fonctions :

Rémunérations perçues à ce titre : (en précisant la période de référence)

L'intéressé est-il autorisé à cumuler ces autres fonctions ? (joindre une copie de l'autorisation)

VI BENEFICIEZ VOUS DE LA PRIME D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE RECHERCHE

OUI

NON

Fait à :
Le :
Signature du Fonctionnaire :

AVIS ET VISA DU DIRECTEUR
D'UFR

VISA ET SIGNATURE HIERARCHIQUE DE
L'EMPLOI SECONDAIRE

CE FORMULAIRE NE CONSTITUE PAS UNE AUTORISATION DE CUMUL